

Gestion des informations de l'exploitation agricole

Guide du diagnostic des pratiques



Introduction

Ce document est destiné à guider le conseiller. Il reprend chronologiquement les étapes du questionnaire de diagnostic, précise le sens des questions posées, et l'utilisation qui sera faite des réponses de l'agriculteur, notamment pour proposer à ce dernier des outils d'amélioration de ses pratiques.

L'ensemble de la démarche devrait se dérouler de la manière suivante :

- Phase I du questionnaire de diagnostic, prise de rendez-vous pour la phase II.
- Dépouillement de la phase I : Rédaction d'une note de synthèse sur les caractéristiques de l'exploitation, et préparation du questionnaire de phase II.
- Phase II du questionnaire de diagnostic.
- Dépouillement de la phase II : rédaction du compte-rendu de diagnostic, auquel sont joints les fiches intéressantes pour l'agriculteur enquêté.
- Rendu à l'agriculteur : Présentation du compte-rendu de diagnostic, discussion autour des outils proposés et du plan d'action à mettre en œuvre.

L'ensemble de la démarche est la propriété conjointe d'Agro-Transfert, Ressources et Territoires, et des Chambres d'Agriculture de Picardie. Elle a bénéficié du soutien du Conseil Régional de Picardie.